

Montréal, le 26 juin 2018

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Natacha Boivin  
Avocate  
Therrien Couture  
S.E.N.C.R.L. L.L.P.  
5325, rue Jean-Talon Est, bureau 256  
Montréal Québec) H1S 1L4

**Objet : Demande relative à la modification des Conditions de service  
d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec  
Dossier de la Régie : R-3964-2016, phase 2**

---

Cher consœur,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance du 22 juin dernier requérant un délai additionnel pour le dépôt des documents requis dans le cadre du dossier susmentionné.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde à l'APCHQ les délais demandés pour la remise du mémoire et des demandes de renseignements (DDR) ainsi que pour le dépôt de la réponse aux DDR, soit **le 17 août 2018**.

Veillez agréer, cher consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml